



Section du Conseil régional de Bourgogne ET



Section du Conseil régional de Franche-Comté

LETTRE OUVERTE

Le 10/11/2015

Madame la Présidente de Franche-Comté,
Monsieur le Président de Bourgogne,

La conférence des présidents avait réparti les compétences des DGS dans le processus de fusion des régions :

- convergence des politiques publiques, coordonnée par le DGS de Franche-Comté, M. DA COSTA,
- mutualisation des ressources, coordonnée par le DGS de Bourgogne, M. HESSE.

Dans le cadre de ces chantiers, chaque DGS a autorité fonctionnelle sur les services des deux régions, dans le respect des organisations en place. Les deux DGS rendent compte de leurs travaux à la conférence des présidents.

Il a été rappelé à de nombreuses reprises, notamment lors de la dernière conférence des présidents du mois de septembre, ou encore en préambule du dernier numéro de Bourgogne + de novembre dernier, que « les agents des deux régions actuelles, dans les sièges comme dans les lycées, resteront à leur poste et garderont leurs missions jusqu'à ce que le nouvel exécutif décline son projet politique » et que « l'organisation des services est maintenue jusqu'à la mise en place d'une nouvelle organisation » (schéma page 13).

Aujourd'hui, nous apprenons qu'un projet d'organigramme a été préparé par M. DA COSTA, et dès à présent communiqué à une partie des encadrants francs-comtois.

Ce projet d'organigramme nous scandalise à plusieurs titres :

- quelle est la légitimité de M. DA COSTA pour produire ce projet d'administration, alors qu'il avait pour seul mandat de travailler sur la convergence des politiques publiques ?
- faut-il en déduire que la lettre de mission de chaque DGS a évolué sans que les agents n'aient été informés ?
- comment peut-on refuser une harmonisation des scénarii RH (et notamment celle des critères d'avancement) et en même temps proposer une réorganisation de la future grande région alors que le nouveau projet politique est encore inconnu à ce jour ?

Dès lors, l'ensemble des agents bourguignons et francs-comtois peuvent légitimement s'inquiéter de l'utilisation de telles méthodes qui sapent dès à présent la mise en place de la future région.

Madame la Présidente, Monsieur le Président, il est urgent de clarifier la situation vis-à-vis des agents de la future grande région.

Les Secrétaires des sections CFDT
Des Conseils Régionaux
Bourgogne Franche Comté
Dominique AUBRY-FRELIN et Claude TRIVULCE